



Plan de redressement judiciaire non respecter

Par **tereins jessica**, le **09/02/2017** à **10:20**

bonjour,

Je suis employée d'une société de réparation et vente de moto qui est en plan de redressement depuis quelque années.

cela fait deux années que mon patron doit payées 14000€ par ans a son mandataire judiciaire,seulement voilas que il y as 15 jours nous avons reçu un courrier de celui ci stipulant que au 1 avril l'entreprise devait verser la somme de 10000€ pour pouvoir régulariser le plan car a se jour seulement - de 4000€ on été rembourser .

ma question est que va t-il se passée si il ne peut fournir la somme (car connaissant la santé financière de l'entreprise il ne pourras pas payée)?

et devrait-je lui demandé de me faire un licenciement Economique avant cessation d'activités pour ne pas me retrouvée s'en salaire le temps du jugement de la liquidation?

merci d'avance pour vos réponses.